

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 5 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au Foyer Omer Caron, en raison de la crise sanitaire, ce lundi 5 Octobre 2020 à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire

Etaient absents excusés et avait donné procuration : Dominique DA SILVA – René HUREZ – Grégory HOBBER – Hervé STOCKMAN – Sophie FAILLY

Etait absent : Christophe BASSEZ

Après avoir désigné Francis MARECHAL, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 8 juin 2020, l'Assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
 - DEC 05/2020 : marché d'insertion et de qualification professionnelle ayant pour support l'entretien et la propreté des espaces verts publics
 - DEC 06/2020 : réalisation d'un emprunt de 500 000,00 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France pour le financement des opérations d'investissements prévues au budget 2020
 - DEC 07/2020 : avenant n° 2 au lot n°1 du marché de travaux du Parc Centralité – Terrils du 11/19
 - DEC 08/2020 : fourniture et livraison de repas pour les écoles maternelles de la commune de Loos-en-Gohelle
 - DEC 09/2020 : contrat de maintenance du photocopieur Canon IRC 2380i
 - DEC 10/2020 : contrats de maintenance des photocopieurs Canon IR 2018, IR 2022 et IR 2025i
 - DEC 11/2020 : avenant n°4 au marché des assurances portant sur le lot n°2 : responsabilité civile et risques annexes

- **Adopte** le règlement intérieur du Conseil Municipal

- **Décide** de confier à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, 28 délégations relevant de la compétence de l'assemblée délibérante – Annule et remplace la délibération du 8 juin 2020
- **Désigne** le représentant de la commune au sein des instances d'Euralens
- **Décide** d'instaurer une prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés et/ou exposés pendant le confinement
- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes formé par la CALL pour la réalisation d'une étude globale relative à l'archivage (papier et électronique) et à la Gestion Electronique des Documents (GED)
- **Autorise** l'annulation de titres prescrits selon les états transmis par la Trésorerie et arrêtés au 1^{er} juin 2020
- **Accepte** la décision modificative n°1 au budget primitif 2020
- **Adopte** le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres
- **Accepte** de signer la convention proposée par la CALL relative au déploiement du dispositif « Pass Numérique »
- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes et convention de cofinancement pour la réalisation d'études urbaines dans le cadre de la 2^{ème} phase de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)
- **Accepte** la réalisation d'aménagements cyclables temporaires et **autorise** la signature de la convention avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- **Approuve** le plan de financement du programme 2020 des investissements éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan de relance des territoires pour les travaux d'isolation et mise en place de VMC dans les sanitaires de l'école Basly
- **Approuve** le plan de financement du programme 2020 des investissements éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan de relance des territoires pour le remplacement de la toiture de la Salle Caullet
- **Approuve** le plan de financement du programme 2020 des investissements éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan de relance des territoires pour la rénovation énergétique de l'école Ovide Leroy
- **Approuve** le plan de financement du programme 2020 des investissements éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local dans le cadre du plan de relance des territoires pour la 1^{ère} phase des travaux de mise en conformité et d'aménagement de la Brasserie
- **Vote** l'attribution des subventions aux différentes associations qui en ont fait la demande, pour l'exercice 2020
- **Maintient** le montant de l'allocation pour achat de fournitures scolaires
- **Maintient** le montant de la subvention pour voyages éducatifs
- **Décide** le recrutement des fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale pour assurer les tâches de surveillance de cantine pendant le temps de la pause méridienne
- **Fixe** les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux Délégués – Annule et remplace la délibération du 25 mai 2020

- **Fixe** le taux de majoration des indemnités de Monsieur le Maire et des Adjointes
- **Accepte** le principe d'acquisition d'une partie de la parcelle Z n° 358, propriété de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en vue de la restructuration des ouvrages communautaires d'assainissement sis Rue Hoche
- **Accepte** le principe de cession d'une partie de la parcelle Z n° 361, au profit de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en vue de la restructuration des ouvrages communautaires d'assainissement sis Rue Hoche
- **Décide** la vente du lot d'immeubles sis 164, 166, 168 et 170 Rue Supervielle à Loos-en-Gohelle, à Monsieur DEBUISSON Olivier
- **Accepte** la résiliation à l'amiable de la promesse de vente, sans indemnité, du terrain derrière la poste, cadastré AL 125 et AL 126, à la SCI Kiné Loos, pour la construction d'un cabinet médical
- **Approuve** la liste des 32 membres pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs
- **Informations et questions diverses**

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 6 octobre 2020

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle